

Accusé de réception en préfecture 095-200058485-20250128-BC_2025_04-DE Date de télétransmission : 29/01/2025 Date de réception préfecture : 29/01/2025

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE1

MARCHES DE TRAVAUX ORDRE DE SERVICE Final¹

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Communauté d'Agglomération VAL PARISIS – 271, chaussée Jules César – 95250 BEAUCHAMP Représentée par son Président, Yannick BOËDEC

B - Identification du titulaire du marché public.

Entreprise: SNIDARO

Siège social : ZAC Rente du Bassin – 21800 Sennecey-lès-Dijon

Tél: 03 80 73 93 00

SIRET: 309 124 485 00058

C - Identification du maître d'œuvre.

Jacques Rougerie Architectes Associés SAS / Maître d'œuvre - mandataire Ingérop Conseil et Ingénierie : 18 rue des Deux Gares 92500 Rueil Malmaison ; SIRET : 489 626 135 00359 SARL Lucigny et Talhouët et Associés : 6 rue Saint Claude 75003 Paris ; SIRET : 398 702 993 00021 PEUTZ & ASSOCIES SARL : 10 B Rue des Messageries 75010 Paris ; SIRET : 310 809 462 000 57 SARL Atelier Alice TRICON : 89 rue du Dôme 92100 Boulogne-Billancourt ; SIRET : 834 025 207 000 12

D - Objet du marché public.

Marché de travaux pour la construction du Centre Aquatique Intercommunal Olympique situé sur les communes de Taverny et de Saint-Leu-la-Forêt

Lot 9 - Revêtements durs et bassins carrelés

- Référence du marché public : 2021/05.....
- Date de la notification du marché public : 04/11/2021.....
- Durée d'exécution du marché public : 24 mois (dont 2 mois de préparation)

E - Prestations ordonnées.

Le titulaire du marché identifié ci-dessus est prié de bien vouloir exécuter les prestations désignées ci-dessous, conformément aux dispositions des documents constitutifs du marché public. Il renvoie au maître d'ouvrage, dûment remplie et signée, une copie du présent ordre de service, qui tiendra lieu d'accusé de réception.

- Adresse d'exécution des prestations ordonnées : rue Théroigne de Méricourt 95150 Taverny
- Délai d'exécution des prestations ordonnées : selon planning réalisé par l'OPC
- Autres précisions: Le présent avenant/ordre de service est réputé prendre en compte l'ensemble des sujétions intervenues préalablement à sa signature.

EXE1-T – Ordre de service Final (2021-05) Page: 1 / 2

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Economie.

Désignation des prestations	TVA	Т	otal
ordonnées	IVA	H.T.	T.T.C.
Modification du sol carrelé dans la salle évènementielle en sol PVC souple type 2 (FTM n°8)	20 %	-25 814,03 €	-30 976,84 €
Remplacement des siphons par des caniveaux (SNI 'Stream) autour des 4 bassins et le remplacement des plinthes à gorges par des plinthes droites (FTM n°12)	20 %	-49 010,27 €	-58 812,32 €
Modification des vestiaires collectifs : création de 12 cabines dans le D2.3.1 et pas de séparation dans le D2.3.8 : suppression de faïence murale (FTM n°9)	20 %	-1 704,45 €	-2 045,34 €
Protections collectives sur l'ensemble des bassins pendant les travaux et pendant les vidanges / sécurisation contre les chutes aux bords du bassin (FTM n°36)	20 %	27 584,24 €	33 101,09 €
Augmentation des effectifs pour tenir la livraison début avril 2024 (FTM n°48)	20 %	208 333,33 €	250 000,00 €
TOTAUX		159 388,82 €	191 266,58 €

_	_			-1		-11 -	
ь.	- 5	ıdnaı	ure	au	maitre	a o	uvrage.

A Beauchamp, le 27/09/2024

Le Président,

Yannick BOËDEC

G - Accusé de réception de l'ordre de service, par le titulaire du marché public.

Reçu le présent ordre de service le
Observations éventuelles : (A renseigner le cas échéant.)

 $\mathsf{A} \qquad \qquad \mathsf{, le}$

Signature (titulaire du marché)